

# La CGT en appelle aux pouvoirs publics

Il y avait foule hier matin au tribunal de grande instance de Carpentras. Une cinquantaine des 211 salariés des papeteries de Malaucène a assisté à l'audience de référé visant à suspendre la procédure du plan social, ouverte depuis le 17 avril. Jean-Marc Pavero, directeur de l'usine de papiers à cigarettes, et Yves Mothay, directeur Europe des ressources humaines du groupe américain Schweitzer-Mauduit, la maison mère des papeteries, étaient également présents.

Après avoir entendu les avocats des employés et des patrons, le juge a mis sa décision en délibéré au 23 juin. Après plusieurs semaines de négociations conflictuelles autour de la fermeture du site, le comité d'entreprise (CE) de l'usine veut faire suspendre le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) en cours.

Il reproche à leurs dirigeants de n'avoir pas fourni l'ensemble des documents détaillant la situation économique de l'entreprise. « Ils prétendent qu'elle est péril

alors que ce n'est vraiment pas le cas. Au premier trimestre, l'usine a dégagé des résultats positifs grâce aux efforts des salariés », indique Thierry George, secrétaire de l'union locale CGT.

## « Les actions de Schweitzer-Mauduit ont bondi de 37% »

Selon le syndicaliste, le PSE dissimule en fait des licenciements boursiers, qui ne viseraient qu'à délocaliser l'activité. « Depuis l'annonce de la fermeture, le cours des actions de Schweitzer-Mauduit a bondi de 37% », observe-t-il afin d'étayer son propos. « Ce sont des financiers qui n'ont pas le moindre respect à l'égard des emplois », a par ailleurs affirmé à l'audience l'avocate du CE, déplorant les mesures d'accompagnement social « insuffisantes ».

Du côté des salariés, on essaye de garder le moral. « On n'a plus rien à perdre et c'était la seule action en justice possible avant les licenciements », explique Jean-Marc Moulin, délégué CGT au CE. Lu-

cide, il admet que « ça ne changera pas grand-chose. En cas de décision défavorable du juge des référés, on a déjà prévu de porter l'affaire devant les prud'hommes, car il ne s'agit pas de licenciements économiques. L'entreprise n'a jamais gagné autant », insiste-t-il.

En attendant, les salariés comptent bien se faire entendre. Notamment des pouvoirs publics. « Il existe des solutions de reprise. Ce serait catastrophique si elles n'étaient pas mises en place », considère Jean-Marc Moulin, qui redoute que Schweitzer-Mauduit n'ait pas très envie de voir un concurrent s'installer dans son usine. « Désormais, c'est aux politiques d'agir et de peser de tout leur poids dans ce dossier », ajoute-t-il.

## Premiers licenciements fin juillet

Sollicitée par *Tribune du Sud*, la direction du groupe américain n'a pas souhaité s'exprimer. À l'audience, son avocat a plaidé l'incompétence du juge des référés, faisant valoir que les papeteries



**Carpentras, hier.** Une cinquantaine de salariés des papeteries de Malaucène a assisté à l'audience de référé visant à suspendre la procédure du plan social.

PHOTO AFP

perdaient de l'argent et que les discussions sur le PSE et d'éventuels projets de reprise à Malaucène étaient toujours en cours. Si le

juge des référés déboute le CE, les premiers licenciements pourraient intervenir dès la fin juillet.

GEOFFREY DIRAT